

## PROCES – VERBAL

### COMMISSION REGIONALE DE DELIVRANCE DES LICENCES

Réunion du : 2 Juillet 2025

A : LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

---

Présents : MM. Aubry J, Bochet JL, Doledec H; Le Droff JY, Loue S et Rocher F.

Visio : M. Lebastard P.

Excusé : M.

---

*Les présentes décisions de la Commission Régionale de Délivrance des Licences sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai **de sept jours** à compter du lendemain du jour de la notification, conformément aux dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de*

#### **OPPOSITIONS**

Les oppositions traitées par la Commission sont à consulter sur le site de la Ligue de Bretagne.

#### **CAS DIVERS**

Dossier : COATRIEUX Tom – U13

Joueur venant du club de LA SAINT COLOMBAN LOCMINE et sollicitant une demande de licence au club LES AJONCS D'OR SAINT NOLFF

La Commission, pris connaissance du dossier, ne retient pas l'opposition et accorde la demande de licence au club des Ajoncs d'Or Saint Nolf.

Dossiers : HAMON Baptiste, MARCHAND Liam, MOISAN Mathieu, REMINGOL Milo et ROGER Simon – U13

Joueur venant du club de FC BAULON LASSY et sollicitant une demande de licence au club du FC GUICHEN



La Commission, pris connaissance du dossier, ne retient pas les oppositions et valide les changements de club avec cachets mutation pour le FC GUICHEN.

Le Président,

J. AUBRY

Le Secrétaire,

H. DOLEDEC

